

États financiers de

**TENNIS CANADA –
STADE JARRY**

et rapport des auditeurs indépendants sur ces états

Exercice clos le 31 décembre 2019



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Vaughan Metropolitan Centre
100 New Park Place, Suite 1400
Vaughan (Ontario) L4K 0J3
Canada
Téléphone 905-265-5900
Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux membres de Tennis Canada – Stade Jarry

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Tennis Canada – Stade Jarry (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état de la situation financière au 31 décembre 2019;
- l'état des résultats pour l'exercice clos à cette date;
- l'état de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'entité au 31 décembre 2019, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

KPMG A.R.L. / S.R.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 26 mars 2020

TENNIS CANADA – STADE JARRY

État de la situation financière

31 décembre 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	272 470 \$	141 994 \$
Débiteurs	791 040	562 724
Tranche à moins de un an des créances à long terme (note 2)	734 716	607 999
Charges payées d'avance	72 706	20 983
	<u>1 870 932</u>	<u>1 333 700</u>
Créances à long terme (note 2)	2 429 975	2 115 158
Immobilisations (note 3)	19 032 293	17 760 199
	<u>23 333 200 \$</u>	<u>21 209 057 \$</u>

Passif déficit net

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	757 725 \$	445 414 \$
Emprunts à vue (note 4)	2 168 810	611 211
Apports en capital reportés (note 5)	606 695	606 695
Produits reportés	88 170	38 003
	<u>3 621 400</u>	<u>1 701 323</u>
Emprunts à terme (note 4)	1 470 201	2 111 413
Somme à payer à un apparenté (note 6)	14 029 235	12 736 855
Apports en capital reportés (note 5)	9 299 905	8 853 420
Déficit net		
Fonds non affecté	(934 562)	(763 755)
Fonds grevé d'affectations internes	218 844	–
Fonds des immobilisations (note 8)	(4 371 823)	(3 430 199)
	<u>(5 087 541)</u>	<u>(4 193 954)</u>

Engagements (note 10)

Événement postérieur à la date de clôture et éventualités (note 11)

	<u>23 333 200 \$</u>	<u>21 209 057 \$</u>
--	----------------------	----------------------

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur

TENNIS CANADA – STADE JARRY

État des résultats

Exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Produits		
Locations de terrains	847 752 \$	879 808 \$
Événements spéciaux et restauration	715 687	708 583
Restauration Coupe Rogers	3 748 675	1 576 984
Commandites (note 7)	366 400	366 400
Contrat de location municipal	1 700 000	1 706 082
Intérêts	108 932	138 190
Stationnement	390 343	380 251
Location	165 533	164 620
Autres produits	50 169	10 232
Amortissement des apports en capital reportés	606 695	606 695
	<u>8 700 186</u>	<u>6 537 845</u>
Charges		
Développement du tennis	1 200 000	1 216 741
Taxes scolaires et municipales	998 816	996 145
Personnel	1 256 834	1 126 925
Événements spéciaux	179 391	273 154
Restauration Coupe Rogers	3 535 716	1 810 667
Intérêts	108 932	138 225
Services publics	408 477	414 346
Entretien	299 664	340 567
Stationnement	22 678	74 419
Honoraires et assurances	167 366	209 294
Commercialisation	39 808	147 719
Administration	204 214	98 081
Divers	2 101	20 031
	<u>8 423 997</u>	<u>6 866 314</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges avant l'élément sous-mentionné	276 189	(328 469)
Amortissement des immobilisations	1 169 776	1 120 579
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(893 587) \$</u>	<u>(1 449 048) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives de 2018

				2019	2018
	Fonds non affecté	Fonds grevé d'affectations internes	Fonds des immobilisations	Total	Total
Solde de fonds à l'ouverture de l'exercice	(763 755) \$	– \$	(3 430 199) \$	(4 193 954) \$	(2 744 906) \$
Insuffisance des produits sur les charges	(330 506)	–	(563 081)	(893 587)	(1 449 048)
Remboursements de capital/avance sur la dette à long terme, montant net	2 208 767	–	(2 208 767)	–	–
Immobilisations acquises	(2 441 870)	–	2 441 870	–	–
Recouvrement de créances à long terme	611 646	–	(611 646)	–	–
Fonds affectés aux projets d'immobilisations	(218 844)	218 844	–	–	–
Solde de fonds à la clôture de l'exercice	(934 562) \$	218 844 \$	(4 371 823) \$	(5 087 541) \$	(4 193 954) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 décembre 2019, avec informations comparatives de 2018

	2019	2018
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :		
Activités d'exploitation		
Insuffisance des produits sur les charges	(893 587) \$	(1 449 048) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	1 169 776	1 120 579
Amortissement des apports en capital reportés	(606 695)	(606 695)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation		
Débiteurs	(228 316)	(343 309)
Créances à long terme	(441 534)	583 641
Frais payés d'avance	(51 723)	(20 983)
Créditeurs et charges à payer	312 311	(94 543)
Produits reportés	50 167	28 123
	(689 601)	(782 235)
Activités de financement		
Remboursements des emprunts à terme et à vue	(611 712)	(583 706)
Produit de l'emprunt à vue	1 528 099	–
Somme à payer à un apparenté	1 292 380	2 513 360
	2 208 767	1 929 654
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(2 441 870)	(1 022 483)
Apport en capital reporté reçu	1 053 180	–
	(1 388 690)	(1 022 483)
Augmentation de la trésorerie	130 476	124 936
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	141 994	17 058
Trésorerie à la clôture de l'exercice	272 470 \$	141 994 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 décembre 2019

Tennis Canada – Stade Jarry (l'« entité ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les corporations canadiennes* le 14 décembre 1994 et a été prorogée sous le régime de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif* le 12 août 2014. À titre d'organisme sans but lucratif, l'entité est exemptée de l'impôt sur le revenu. L'entité exploite le Centre de tennis du parc Jarry (le « centre de tennis ») à Montréal, au Québec.

1. Principales méthodes comptables

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Les principales méthodes comptables sont décrites ci-après :

a) Mode de présentation

L'entité applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés comme il est indiqué ci-après.

i) Fonds non affecté

Le fonds non affecté correspond aux activités générales de l'entité.

ii) Grevé d'affectations internes

Le Fonds grevé d'affectations internes actuel tient compte des projets d'immobilisations prévus en 2019 et devant être achevés en 2020.

iii) Fonds des immobilisations

Le fonds des immobilisations correspond aux apports reçus, aux montants payés et au financement relatifs aux immobilisations. Le fonds est également assorti d'une obligation de réserve comme il est décrit à la note 8.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

b) Comptabilisation des produits

L'entité applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports. Les produits sont comptabilisés de la façon suivante :

- i) produits tirés des contrats de location-exploitation – selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location;
- ii) location de terrains – durant la période de la location;
- iii) événements spéciaux, stationnement et concessions – durant la période de la location ou lorsque les modalités du contrat sont satisfaites;
- iv) subventions gouvernementales et commandites de construction – sur la période d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports relatifs à l'utilisation de terrains pour une période déterminée sont inscrits à la valeur nominale dans les états financiers.

c) Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à leur juste valeur au moment de la comptabilisation initiale. Les instruments financiers sont ultérieurement comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, sauf si la direction a choisi de comptabiliser les instruments à la juste valeur.

Les actifs financiers font l'objet d'un test de dépréciation tous les ans à la clôture de l'exercice s'il existe des indications de dépréciation. S'il existe une indication de dépréciation, l'entité détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs au titre de l'actif financier. S'il y a eu un changement défavorable important dans les flux de trésorerie attendus, l'entité ramène la valeur comptable de l'actif financier au plus élevé des montants suivants : la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus, le prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif financier ou le montant que l'entité s'attend à obtenir de l'exercice de son droit à tout bien affecté en garantie. Si des faits et circonstances s'inversent au cours d'une période ultérieure, une moins-value doit faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, la valeur comptable ne devant pas être supérieure à la valeur comptable initiale.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Les apports reçus sous forme d'immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport. Les intérêts supplémentaires courus au cours de l'étape de construction sont inclus dans le coût. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement dégressif, sauf pour ce qui est du centre et stade de tennis, pour lequel l'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs, de la façon qui suit :

Centre et stade de tennis	25 ans
Matériel de restauration et mobilier, structures en tissu et installations extérieures	40 %
Affiches permanentes, clôtures et estrades	20 %
Mobilier d'intérieur, équipement sportif et systèmes de sécurité et de téléphonie	15 % à 20 %
Matériel informatique	33 %
Véhicules à moteur	25 %

Lorsqu'un actif ou une partie d'un actif ne contribue plus à la capacité de prestation de services de l'entité, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur résiduelle.

e) Apports en capital reportés

L'aide gouvernementale et les commandites de construction relatives à la construction d'installations sont reportées lorsqu'elles sont reçues et elles sont comptabilisées à titre de produits sur la même période que l'amortissement des immobilisations connexes.

f) Apparentés

Les opérations entre apparentés sont évaluées à leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue par les parties. Les montants liés à un apparenté ne portent pas intérêt et sont exigibles sur demande, à moins d'indication contraire.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

1. Principales méthodes comptables (suite)

g) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers de même que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

2. Créances à long terme

Les créances à long terme sont composées de certains montants d'aide gouvernementale obtenus de la province de Québec :

	2019	2018
Aide gouvernementale – Province de Québec (2013)	2 111 511 \$	2 723 157 \$
Aide gouvernementale – projet de courts (2019)	1 053 180	–
	3 164 691	2 723 157
Moins la tranche à moins de un an	734 716	607 999
Solde à la clôture de l'exercice	2 429 975 \$	2 115 158 \$

La subvention d'aide gouvernementale en 2013 se compose des trois accords présentés ci-après :

- un montant de 1 557 480 \$ portant intérêt à 4,5 % et des paiements de capital et d'intérêts seront reçus en versements annuels égaux de 196 832 \$ jusqu'en 2022;
- un montant de 3 424 000 \$ portant intérêt à 4,98 % et des paiements de capital et d'intérêts seront reçus en versements annuels égaux de 442 993 \$ jusqu'en 2022;
- un montant de 802 619 \$ portant intérêt à 4,80 % et des paiements de capital et d'intérêts seront reçus en versements annuels égaux de 102 936 \$ jusqu'en 2023.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

2. Créances à long terme (suite)

En 2019, la demande de subvention d'aide gouvernementale de l'entité a été approuvée pour le projet de court présenté ci-dessous :

- d) un montant de 1 053 180 \$ portant intérêt à 2,5 % et des paiements de capital et d'intérêts seront reçus en versements annuels égaux de 120 336 \$ à compter de 2020 et jusqu'en 2029.

3. Immobilisations

En 2015, l'entité a conclu une entente avec la ville de Montréal (la « ville ») dans le cadre de laquelle la ville fait la location du stade auprès de l'entité jusqu'au 31 juillet 2021. À l'échéance du contrat de location, et seulement après la durée complète de la location et des périodes de renouvellement optionnelles, la possession en droit de l'installation sera transférée à la ville pour 1 \$. Le centre de tennis consiste en une installation de tennis intérieure, des bureaux, d'aménagements, de terrains de tennis extérieurs, d'un stade et de toutes les structures de gradins sur le site du centre de tennis.

			2019	2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Centre et stade de tennis	60 847 611 \$	42 453 094 \$	18 394 517 \$	17 073 734 \$
Matériel de restauration et mobilier, structures en tissu et installations extérieures	597 878	583 898	13 980	17 482
Affiches permanentes, clôtures et estrades	933 396	893 389	40 007	47 765
Mobilier d'intérieur, équipement sportif et systèmes de sécurité et de téléphonie	1 426 904	925 793	501 111	548 425
Matériel informatique	280 929	203 272	77 657	66 098
Véhicules à moteur	20 717	15 696	5 021	6 695
	64 107 435 \$	45 075 142 \$	19 032 293 \$	17 760 199 \$

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

4. Emprunts à terme et à vue

	2019	2018
a) Emprunt bancaire, exigible en mars 2022, portant intérêt à 4,50 %. Les intérêts sont payables annuellement, pour un paiement annuel de capital et d'intérêts de 196 833 \$. L'emprunt est garanti par une charge de premier rang répartie sur l'ensemble des actifs de l'entité et cosignée par l'Association, de même que par une hypothèque de premier rang d'un montant de 1 558 000 \$ grevant la totalité des sommes dues à l'Association par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.	541 508 \$	706 609 \$
b) Emprunt bancaire, exigible en mars 2022, portant intérêt à 4,98 %. Les intérêts sont payables annuellement, pour un paiement annuel de capital et d'intérêts de 442 993 \$. L'emprunt est garanti par une charge de premier rang répartie sur l'ensemble des actifs de l'entité et cosignée par l'Association, de même que par une subvention devant intervenir entre l'Association et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.	1 202 689	1 567 819
c) Emprunt bancaire, exigible en juin 2023, portant intérêt à 4,80 %. Les intérêts sont payables annuellement, pour un paiement annuel de capital et d'intérêts de 102 936 \$. L'emprunt est garanti par une charge de premier rang répartie sur l'ensemble des actifs de l'entité et cosignée par l'Association, de même que par une subvention devant intervenir entre l'Association et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.	366 715	448 196
d) Emprunt bancaire à vue, portant intérêt au taux préférentiel canadien annuel de la Banque majoré de 0,5 %. Les intérêts sont payables le 26 ^e jour de chaque mois. La banque accepte de convertir cet emprunt à vue en deux emprunts à terme avant le 31 janvier 2021 : l'installation B, d'une durée de cinq ans, montant maximal de 1 747 000 \$ et l'installation C, d'une durée de dix ans, montant maximal de 1 053 180 \$. Le taux sera déterminé au moment du décaissement et un versement annuel sera effectué. L'emprunt est garanti par une charge de premier rang répartie sur l'ensemble des actifs de l'entité et cosignée par l'Association, de même que par une subvention devant intervenir entre l'Association et le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.	1 528 099	–
	3 639 011	2 722 624
Moins la tranche à moins de un an et exigible à vue	2 168 810	611 211
	1 470 201 \$	2 111 413 \$

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

4. Emprunts à terme et à vue (suite)

Au cours de l'exercice, les intérêts sur la dette à long terme ont totalisé 108 932 \$ (138 190 \$ en 2018).

Les remboursements de capital prévus pour les quatre prochains exercices se répartissent comme suit :

2020	2 168 810 \$
2021	671 636
2022	704 057
2023	94 508
	<hr/>
	3 639 011 \$

Aux termes de la convention d'emprunt, l'entité et Canadian Tennis Association – Association Canadienne de Tennis (l'« Association ») doivent satisfaire à certaines clauses restrictives d'ordre qualitatif et quantitatif.

Les clauses restrictives d'ordre quantitatif sont les suivantes :

- a) L'entité doit maintenir une position d'actifs nets d'au moins 1 300 000 \$ et un ratio de couverture des charges fixes d'au moins 1:1.
- b) L'entité et l'Association doivent maintenir une position combinée d'actifs nets de 10 000 000 \$. Les actifs nets combinés s'entendent des actifs nets compte non tenu des actifs incorporels et des avances entre apparentés.
- c) L'entité et l'association doivent maintenir un ratio d'endettement inférieur ou égal à 1,5:1 et un ratio de couverture des charges fixes d'au moins 1:1.

L'entité détient des créances provenant de plusieurs organismes provinciaux (note 2) qui sont contrebalancées en partie par les emprunts bancaires dont il est fait mention aux notes 4 a), 4 b) et 4 c) ci-dessus.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

5. Apports en capital reportés

	2019	2018
Gouvernement fédéral	277 077 \$	296 868 \$
Gouvernement provincial	2 250 457	2 408 098
Gouvernement municipal	1 618 985	1 730 821
Commandites	135 592	145 277
Gouvernement provincial – Tourisme Québec	307 272	329 220
Programme de commandites canadien	319 979	342 835
Commandite de construction	4 997 238	4 206 996
	9 906 600	9 460 115
Moins la tranche à moins de un an	606 695	606 695
	9 299 905 \$	8 853 420 \$

6. Opérations entre apparentés

L'entité est liée à l'Association par le biais d'un conseil d'administration commun et, dans le cours normal de ses activités, elle loue des espaces de bureaux à l'Association et emploie du personnel commun avec cette société apparentée. L'entité a également reçu, de temps à autre, des avances de l'Association pour des frais d'exploitation normaux et pour des améliorations d'immobilisations corporelles.

Le tableau qui suit présente les opérations entre apparentés de l'entité pour l'exercice :

	2019	2018
Charges de l'Association pour la location de bureaux	395 000 \$	395 000 \$
Charges de l'Association relatives au personnel, aux événements et aux frais d'administration	2 943 533	2 942 552

Somme à payer à l'Association

	2019	2018
Rénovations en 2002	700 000 \$	700 000 \$
Construction en 1996	150 000	150 000
Construction, commandites et exploitation	13 179 235	11 886 855
	14 029 235 \$	12 736 855 \$

Les montants liés à un apparenté ne portent pas intérêt.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

6. Opérations entre apparentés (suite)

L'Association ne prévoyait pas demander le solde de 2019 restant avant le 1^{er} janvier 2021, ce qui a entraîné le reclassement du montant comme un passif à long terme.

7. Commandites

L'entité a conclu un nouvel accord de commandite des droits d'appellation en 2018, qui remplace l'accord de commandite conclu en 2004. Les produits tirés de commandites sont reçus annuellement et comptabilisés sur la période correspondante de paiement.

	2019	2018
Commandite de la Banque Nationale	50 000 \$	50 000 \$
Produits tirés des droits d'appellation	316 400	316 400
	<u>366 400 \$</u>	<u>366 400 \$</u>

8. Exigence de réserve pour immobilisations

Conformément à l'entente avec la ville concernant l'usage de biens de la ville, l'entité s'est engagée à constituer une réserve pouvant être utilisée pour entreprendre des réparations majeures au centre de tennis, de même que pour remplacer des immobilisations corporelles au besoin. L'entité est engagée à garder un montant de base de 86 000 \$ par année jusqu'en 2021 (86 000 \$ en 2018).

9. Risques liés aux instruments financiers

a) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. L'exposition de l'entité au risque de taux d'intérêt découle de ses emprunts à taux variable établis en fonction du taux préférentiel de la banque puisque les flux de trésorerie fluctuent selon les variations des taux d'intérêt de temps à autre.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

9. Risques liés aux instruments financiers (suite)

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'entité éprouve de la difficulté à honorer ses obligations liées aux passifs financiers. Le risque de liquidité comprend le risque que, du fait des exigences de liquidités opérationnelles, l'entité n'ait pas les fonds suffisants pour régler une transaction à la date prévue et qu'elle soit donc obligée de vendre des actifs financiers à une valeur moindre que leur valeur réelle ou que l'entité ne soit pas en mesure de régler ou de recouvrer un actif financier. L'exposition de l'entité à ce risque découle principalement de ses créditeurs et charges à payer, de sa dette à long terme et de la somme à payer à un apparenté.

L'entité gère le risque de liquidité en s'assurant, dans la mesure du possible, de toujours avoir des flux de trésorerie suffisants pour financer ses activités d'exploitation et pour répondre à ses obligations lorsqu'elles sont exigibles, et ce, selon des conditions d'activités normales ou de crise.

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et entraîne de ce fait une perte financière. L'exposition au risque de crédit de l'entité découle de ses sommes à recevoir.

10. Engagements

À l'exercice 2016, l'entité a signé un renouvellement du contrat de location avec la ville et s'est engagée à investir un montant de 200 000 \$ dans un projet du parc Jarry. L'entité et la Ville travaillent ensemble pour définir un projet mutuellement acceptable dans lequel l'entité investira 200 000 \$.

11. Événement postérieur à la date de clôture et éventualités

Après le 31 décembre 2019, l'Organisation mondiale de la Santé a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était une pandémie. La situation a eu d'importantes répercussions financières, commerciales et sociales.

TENNIS CANADA – STADE JARRY

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice clos le 31 décembre 2019

11. Événement postérieur à la date de clôture et éventualités (suite)

Au moment de l'approbation des présents états financiers, l'entité a connu les indicateurs des répercussions financières suivantes et a entrepris les activités suivantes par rapport à la pandémie de COVID-19 :

- Fermeture des installations de Toronto et de Montréal du 13 mars 2020 jusqu'à la date du rapport des auditeurs sur la base des recommandations en matière de santé publique
- Annulation d'un certain nombre d'événements nationaux et professionnels au Canada
- Incertitude quant au déroulement de la Coupe Rogers, prévue pour août 2020
- Obligation de travailler à domicile pour les personnes en mesure de le faire
- Licenciement temporaire ou définitif de membres du personnel

À ce jour, ces facteurs présentent une incertitude quant aux flux de trésorerie futurs, peuvent entraîner des changements importants dans les actifs ou les passifs et peuvent avoir une incidence importante sur les activités futures. Il n'est pas possible pour l'instant d'estimer quelles seront les répercussions financières.